

Not for release until January 19, 1965 at 4.00 pm

Brussels, January 1965

P-5/65

INFORMATION MEMO

Summary of the Fourth Quarterly Survey of
the economic situation in the Community

The EEC Commission has recently published its Quarterly Survey 4/1964 of the economic situation in the Community.

This presents a preliminary balance sheet of the Community's economic activity in 1964. It shows that production continued to grow, and even at a more lively pace than in 1963, and that there were signs of improved economic equilibrium, due mainly to the stabilization policy.

The effects of this policy are also analysed in the account of the economic activity of each member country, which brings out the cyclical changes in the situation noted in 1964 in relation to the previous year.

For the Community as a whole and for the various member countries the report also studies the outlook for 1965 and the problems of short-term economic policy involved.

Finally, the opinion rendered by the Short-term Economic Policy Committee on January 4, 1965 on economic budgets for 1965 is given in an annex.

As regards the overall situation in 1964, the Commission states that the real gross product of the Community rose by a good 5% compared with 3.9% in 1963. A year ago the Commission's staff had forecast a rise of 4.5%.

Since 1958, when the first measures for the establishment of the Common Market came into force, the gross product of the Community has grown by 38% (United States 28%, United Kingdom 21%).

The higher rate of economic expansion in 1964 than in 1963 is partly due to a special factor - much better weather conditions.

.../...

This was particularly important for construction and the allied industries and for farming. But genuinely economic factors of expansion also gained momentum during the first part of the year with the result that they too helped to increase the annual rate of expansion, though they subsequently gave way to a tendency for it to slacken.

Certain changes took place from one year to the other in the trend of overall demand: external demand rose appreciably more vigorously and domestic spending rather less.

The expansion of external demand (i.e. actual exports of goods and services) gathered momentum, firstly because of the stronger upswing in world business, and secondly because of the Community stabilization drive. Visible exports from the Community to non-member countries will have risen about 9.5% (value) and 7% (volume) on the 1963 figures, compared with 5% in 1963 for both value and volume. The expansion of exports was particularly marked in the first quarter of 1964, and it remained brisk during the rest of the year, apart from the sharper seasonal dip in the summer.

The expansion of domestic demand was a little less substantial than in 1963. This does not apply, however, to investment, for which the annual growth rate was up in terms both of value and of volume. Much of the gain was due to investment in construction, which benefited from the better weather. Investment in plant and equipment seem again to have grown quite appreciably; although in Italy there was a distinct decline and in France the trend in private industry was rather weak, investment in the Federal Republic of Germany and in the Netherlands grew appreciably more than in 1963.

The growth of investment in stocks was decidedly more vigorous. This was because of the bumper harvests and of a build-up in stocks of raw materials and semi-finished goods which was partly cyclical in nature and was connected with the trend of prices on world markets.

In the Community as a whole the expansion of consumption expenditure declined: largely because of the anti-inflation efforts made by Governments, the total of public spending on goods and services grew less rapidly, although in the Netherlands and Luxembourg outlay under this head rose at a much increased pace.

The growth rate for private consumers' expenditure - at some 8.5% - was also rather lower than for 1963, when it was approximately 10%. Real private consumption probably rose by about 4.5% - compared with 5.5% for 1963. From 1958 to 1964, then, the real growth of consumption per head in the Community was some 24%.

.../...

The main reason for the slight loss of momentum in the expansion of private consumers' expenditure must be sought in a decline (largely due to the stabilization drive) in the growth rate of the money incomes, particularly from wages and salaries, earned by households in France and Italy. For the Community as a whole this decline was not quite offset by the annual increase registered in the Netherlands, where it was particularly sharp, and in the Federal Republic, where it was also quite vigorous.

As already mentioned, supply from domestic sources grew faster in 1964 than in 1963. Farm output was appreciably more abundant and the expansion of services was maintained at the previous fairly brisk rate; but even more remarkable was the growth rate for the Community's industrial production. As defined for the index of the Statistical Office of the European Communities, industrial production in 1964 will have risen some 6.5%, compared with 5% in 1963. A further comparison with the situation when the Community was founded shows that from 1958 to 1964 the industrial production of the Community expanded by 50% (the comparable figures for the United States and for the United Kingdom, drawn from US and UK indices, are 40% and 27%).

Within the year, the expansion of industrial production was particularly sharp in the first quarter, after which it tailed off, largely owing to the slackening of output in Italy.

Severe strain persisted on the labour markets in most of the member countries; only in Italy was there an actual decline in the total number of hours worked, and in France there were some signs that the situation was easing.

Community imports again rose. The 1964 growth rates for merchandise imports from non-member countries were probably 6% (volume) and 8.5% (value) - compared with figures of 10.5% for both volume and value in the previous year. The decline in these rates was mainly due to the weaker import trend in Italy.

In general the relationship between demand and supply was better than in the previous year; at just under 4%, the rise in prices was a little less than it had been for 1963 (5%, implicit price deflator - gross Community product), and part of the 1964 increase was a purely statistical consequence of 1963 movements; as the year advanced the quieter trend of prices became increasingly evident.

The improvement in the internal balance of the Community is reflected even more distinctly in the development of intra-Community trade: the inflationary bulge in the purchases of certain member countries subsided, and with it the growth of

exports of other countries, which had for a time been excessive; none the less, merchandise trade between Community countries probably increased by about 15% (value), compared with 17% for 1963.

The steady deterioration that had marked the Community's external trade since 1959 did not continue. The deficit will have been about \$ 3 000 million (customs returns, cif-fob), approximately the same as in 1963. Within the year the trend continued downward during the first quarter, but in the third quarter there was a quite distinct recovery.

The balance of current payments as a whole probably yielded a small surplus for 1964. No sufficiently reliable figures are yet available on capital movements; the official gold and foreign currency reserves of the member countries improved in the first ten months of 1964 by \$727 million, but the net foreign currency holdings of the commercial banks almost certainly deteriorated a little.

All the signs are that economic growth will continue in the Community in 1965. Expansion is likely to continue at the slower rate recorded in the second half of 1964.

Sales to abroad are likely to increase less in 1965 than in 1964, mainly because of less growth in world business activity - but stronger domestic demand in Germany and a recovery of domestic demand in Italy might also play a role. Other factors would be the measures of protection taken in the United Kingdom and perhaps some loss of competitiveness by the industries of certain member countries.

The growth rate of investment will also be lower, but by and large the loss will be confined to investment in construction - if the weather is normal - and to investment in stocks. Investment in plant and equipment, on the other hand, should be heavy enough - taking the Community as a whole - to yield at least the same growth rate as for 1964; its expansion will probably remain rapid in the Federal Republic of Germany, recover in Italy, remain much the same in France and lose some momentum in the Benelux countries, notably the Netherlands.

Lastly, the growth of consumption expenditure will again fall a little short of the figure for the previous year. This does not apply to public consumption, which in all likelihood will rise as much in 1965 as it did in 1964; but the expansion of private consumers' expenditure may well decrease further, although hardly to the same extent as in 1964. Since the upward price trend is also slowing down further, the growth rate for

private consumption in terms of volume might actually reach much the same figure for 1965 as for 1964.

Some decline in the expansion of domestic supply is also expected. Given normal weather, growth in farming and in building and construction will be less than in 1964. The progress of industrial production will probably be slower, since demand will be less dynamic, notably in the Federal Republic of Germany, and since physical obstacles to expansion - such as production capacity and manpower shortages - are becoming more serious. In general, the Commission's staff now forecast a growth of some 4% in the real gross Community product.

The growth of imports, too, is expected to decline a little once again, and in 1965 the Community's deficit on trade is likely to be of much the same order as in 1964.

On the whole the trends of current economic activity, prices and costs alone do not yet point to a restoration of economic equilibrium or, in particular, of the stability of internal costs and prices in 1965. In most member countries the trends are in the right direction, but they must be reinforced by a consistent anti-inflation policy; although of general validity, this is particularly necessary in the Federal Republic of Germany, where the situation suggests some aggravation of internal strain in the future, and in the Netherlands. Italy is the only country where limited measures, intended specifically to encourage investment, might usefully be adopted to liven up economic activity.

On November 10, 1964 the Council found that there was still a need for the Member States to continue the stabilization policy it had put forward on April 14, 1964.

C. E. E.
PORTE-PAROLE
de la Commission

E. W. G.
SPRECHER
der Kommission

C. E. E.
PORTAVOCE
della Commissione

E. E. G.
WOORDVOERDER
van de Commissie

Bruxelles, janvier 1965
P-5/65

Embargo : le 19 janvier 1965 à 16 h.

NOTE D'INFORMATION

RESUME DU 4^e RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LA
SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE

La Commission de la Communauté économique européenne vient de publier son rapport trimestriel n° 4/1964 sur la situation économique de la Communauté.

Ce rapport dresse un premier bilan de l'activité économique de la Communauté en 1964, qui fait apparaître d'une part la poursuite de la croissance de la production, plus vive qu'en 1963, d'autre part l'apparition dans le courant de l'année de tendances à un meilleur équilibre économique, en raison notamment de la politique de stabilisation.

Les effets de cette politique se trouvent également analysés dans le bilan de l'activité économique de chacun des pays membres, qui fait ressortir les modifications de la conjoncture observées en 1964, par rapport à l'année précédente.

Pour l'ensemble de la Communauté et pour les différents pays membres, le rapport examine également les perspectives d'évolution pour 1965, et étudie les problèmes de politique conjoncturelle qui s'y rattachent.

Enfin, en annexe, figure aussi le texte de l'avis du Comité de politique conjoncturelle du 4 janvier 1965, sur les budgets économiques pour 1965.

En ce qui concerne la situation d'ensemble, en 1964, la Commission remarque notamment que le produit brut de la Communauté, en termes réels, s'est accru de plus de 5 % par rapport à l'année précédente, alors que la progression avait été de 3,9 % en 1963. Il y a un an, dans leurs prévisions pour 1964, les services de la Commission avaient tablé sur un accroissement de 4,5 %.

De 1958 - l'année où les premières mesures d'établissement du Marché commun sont entrées en vigueur - à 1964, le produit brut de la Communauté a ainsi augmenté de 38 %. La progression réalisée parallèlement aux Etats-Unis a été de 28 %, et de 21 % dans le Royaume-Uni.

L'accroissement du taux d'expansion économique, en 1964, est en partie imputable à un facteur exceptionnel, à savoir les conditions climatiques bien meilleures qu'en 1963, et dont l'incidence a été particulièrement sensible sur la construction et sur la production des secteurs connexes, ainsi que sur la production agricole. Mais des facteurs de croissance proprement conjoncturels, qui toutefois n'ont été déterminants qu'au premier semestre et qui ont fait place, par la suite, à certaines tendances au ralentissement de l'expansion, ont également contribué à l'augmentation du taux de progression annuelle.

Certains changements sont intervenus, d'une année à l'autre, dans l'évolution de la demande globale : la croissance de la demande extérieure s'est sensiblement renforcée, tandis que celle des dépenses intérieures a quelque peu perdu de sa vigueur.

L'expansion de la demande extérieure, au sens des exportations effectives de biens et services, s'est accélérée, en raison, d'une part, de l'essor plus vif de la conjoncture mondiale et, d'autre part, sous l'effet de la politique de stabilisation entreprise dans la Communauté. Par rapport à 1963, les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres ont dû s'accroître de quelque 9,5 % en valeur et d'environ 7 % en volume; de 1962 à 1963, la progression avait été de 5 %, en valeur comme en volume. L'expansion des exportations a été particulièrement vigoureuse au premier trimestre de 1964, et elle est ensuite demeurée assez vive, si l'on fait abstraction du fléchissement saisonnier des mois d'été, qui s'est accentué cette année.

Quant à la demande intérieure, sa croissance a été un peu plus faible qu'en 1963. En comparaison annuelle, cette constatation ne s'applique cependant pas aux investissements, dont le taux d'expansion a encore augmenté, tant en valeur qu'en volume. Ceci s'explique essentiellement par le développement des investissements sous forme de construction, qui résulte surtout de conditions climatiques bien plus favorables qu'en 1963. Les investissements d'équipement paraissent de nouveau avoir marqué un accroissement appréciable. Il est vrai qu'une nette régression s'est manifestée en Italie et qu'en France les investissements de l'industrie privée ont accusé une certaine faiblesse; mais la progression a été sensiblement plus forte que l'année précédente dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

La croissance des investissements sous forme de stocks s'est considérablement renforcée, par suite de l'abondance des récoltes et aussi d'un processus de reconstitution des stocks de matières premières et de demi-produits, en partie de caractère cyclique et en corrélation avec les tendances qui ont caractérisé l'évolution des cours mondiaux.

L'expansion des dépenses de consommation s'est ralentie dans l'ensemble de la Communauté. C'est tout d'abord le cas des dépenses de consommation des administrations, par suite de l'action anti-inflationniste menée par les gouvernements, et en dépit de la vive accélération constatée aux Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg.

D'autre part, le taux d'accroissement, d'une année à l'autre, des dépenses de consommation privée a légèrement baissé : il s'établit à quelque 8,5 %, contre 10 % en 1963. En volume, la consommation privée peut avoir progressé d'environ 4,5 %, contre 5,5 % en 1963. Par habitant et pour l'ensemble de la Communauté, l'accroissement en volume de la consommation, par rapport à l'année 1958, s'établit de ce fait à quelque 24 %.

Le léger fléchissement de l'expansion de la consommation privée résulte essentiellement du fait que, dans quelques pays membres, comme la France et l'Italie, le rythme de progression des revenus nominaux des ménages, et surtout des salaires, s'est fait moins rapide, sous l'effet notamment de la politique de stabilisation. Ce ralentissement n'a pas été entièrement compensé, pour l'ensemble de la Communauté, par l'augmentation plus ou moins sensible des taux d'accroissement annuel, enregistrée en particulier aux Pays-Bas, mais aussi dans la république fédérale d'Allemagne.

Ainsi qu'il est indiqué plus haut, l'offre résultant de la production intérieure a montré une progression annuelle plus rapide qu'en 1963. En effet, la production agricole s'est nettement améliorée et le secteur des services a encore témoigné d'une expansion assez vive; mais c'est surtout la croissance de la production industrielle de la Communauté qui s'est accentuée. Mesurée d'après l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, la production industrielle doit avoir progressé de quelque 6,5 % par rapport à l'année précédente, contre 5 % en 1963. Si l'on se réfère, ici encore, à l'époque de l'instauration de la Communauté, on constate que la progression a été de 50 % de 1958 à 1964. Pendant la même période, l'accroissement s'est élevé, sur la base des indices nationaux, à 40 % aux Etats-Unis et à 27 % dans le Royaume-Uni.

La croissance conjoncturelle de la production industrielle a été particulièrement forte au premier trimestre de 1964; elle s'est ensuite ralentie, par suite notamment d'un fléchissement de la production en Italie.

De fortes tensions ont encore caractérisé le marché de l'emploi dans la plupart des pays membres; l'Italie est le seul pays où le nombre total d'heures travaillées ait diminué, tandis que certaines tendances à la détente se sont fait jour en France.

Les importations de la Communauté se sont encore accrues. En ce qui concerne les importations de marchandises en provenance des pays non membres, la progression, d'une année à l'autre, doit avoir atteint quelque 6 % en volume et 8,5 % en valeur, contre 10,5 % en volume comme en valeur, en 1963. Cette diminution du taux de croissance est notamment imputable à l'évolution des importations en Italie.

La relation entre l'offre et la demande a été, dans l'ensemble, un peu meilleure que l'année précédente. La hausse des prix, qui n'a pas tout à fait atteint 4 %, a donc été un peu moins vive qu'en 1963, où elle s'était chiffrée à 5 % (indice implicite du prix du produit brut). De plus, d'un point de vue purement statistique, cette hausse est, pour une part, imputable à l'évolution enregistrée en 1963; l'atténuation des tendances à la hausse des prix s'est précisé dans le courant de l'année 1964.

L'amélioration de l'équilibre interne de la Communauté se reflète mieux encore dans l'évolution du commerce intracommunautaire. Le gonflement inflationniste des achats de certains pays membres a cessé, arrêtant du même coup la progression temporairement trop rapide des exportations d'autres pays membres. D'une année à l'autre, les échanges de marchandises entre pays membres pourraient néanmoins avoir augmenté de quelque 15 % en valeur, contre 17 % en 1963.

Dans le domaine du commerce extérieur de la Communauté, la détérioration croissante observée depuis 1959 ne s'est pas poursuivie. Sur base annuelle, le déficit de la balance commerciale (d'après les statistiques douanières, cif-fob) doit avoir atteint, en 1964, quelque 3 milliards de dollars, ce qui correspond approximativement au montant enregistré en 1963. La détérioration s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre; une tendance assez nette à l'amélioration est apparue au troisième trimestre.

La balance globale des paiements courants pourrait se solder, en 1964, par un léger excédent. Il n'est pas encore possible de fournir des indications suffisamment sûres en ce qui concerne les mouvements de capitaux. Tandis que les réserves d'or et de devises des autorités monétaires des pays membres ont augmenté de 727 millions de dollars au cours des dix premiers mois de 1964, la position nette en devises des banques commerciales, par contre, s'est sans doute détériorée dans une certaine mesure.

Pour ce qui est des perspectives d'évolution, la Commission estime que selon toute vraisemblance, la croissance économique de la Communauté se poursuivra en 1965. L'expansion conjoncturelle pourrait se maintenir au rythme ralenti observé depuis le second semestre de 1964.

La croissance de la demande extérieure pourrait être moins vive qu'en 1964. Cette évolution résulterait notamment d'une conjoncture mondiale moins orientée à l'expansion, mais également du fait que la demande intérieure pourrait accentuer sa pression dans la république fédérale d'Allemagne et peut-être manifester une reprise en Italie. Elle s'expliquerait aussi, en partie, par les mesures protectionnistes prises dans le Royaume-Uni et par une certaine diminution de la capacité concurrentielle des industries de divers pays membres.

Les investissements, eux aussi, progresseront moins rapidement. Mais ceci est surtout le cas pour les investissements sous forme de construction, dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, ainsi que pour la formation de stocks. En revanche, les investissements d'équipement devraient pour le moins maintenir leur rythme d'accroissement actuel dans l'ensemble de la Communauté; leur expansion demeurerait rapide dans la république fédérale d'Allemagne, marquerait une reprise en Italie, ne se modifierait guère en France et ferait place dans les pays du Benelux, en particulier aux Pays-Bas, à un ralentissement plus ou moins prononcé.

Enfin, il semble bien que l'expansion des dépenses de consommation sera, une fois de plus, moins vive que l'année précédente. Il faut toutefois faire exception pour la consommation des administrations qui, selon toute apparence, aura tendance à progresser, pour l'ensemble de la Communauté, au même rythme qu'en 1964. L'expansion des dépenses de consommation privée pourrait encore se ralentir, moins nettement toutefois que l'année précédente. Comme la hausse des prix s'atténue également, l'accroissement du volume de la consommation privée pourrait atteindre approximativement le même taux qu'en 1964.

En ce qui concerne l'offre intérieure, on s'attend également à un certain fléchissement de l'expansion. Dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, la croissance d'une année à l'autre sera plus faible qu'en 1964 dans l'agriculture et dans la construction. La progression de la production industrielle sera vraisemblablement plus lente, par suite d'une demande devenue moins dynamique, et dans la république fédérale d'Allemagne, en raison de l'importance croissante des obstacles physiques à l'expansion, tels que les limites de la capacité de production et la pénurie de main-d'oeuvre. Au total, les services de la Commission tablent actuellement sur un accroissement de quelque 4 % du produit brut de la Communauté en termes réels.

La croissance des importations, elle aussi, pourrait de nouveau accuser un certain fléchissement. Le déficit de la balance commerciale de la Communauté pourrait être, en 1965, du même ordre de grandeur que l'année précédente.

Enfin, la Commission estime que dans l'ensemble, il n'est pas encore possible de déduire, des seules tendances actuelles de la conjoncture, des prix et des coûts, que l'équilibre économique, et en particulier la stabilité interne des prix et des coûts, pourront être rétablis en 1965. Sans doute, dans la plupart des pays membres, les tendances sont-elles orientées en ce sens; mais il faut continuer à les soutenir au moyen d'une politique conjoncturelle délibérément anti-inflationniste. Bien qu'ayant une portée générale, cette conclusion s'applique particulièrement à la république fédérale d'Allemagne, où les tendances laissent même présager une certaine aggravation des tensions internes, ainsi qu'aux

Pays-Bas. L'Italie est le seul pays où il semble indiqué de suivre une politique prudente de stimulation de l'économie, axée sur les investissements.

Le Conseil a constaté, le 10 novembre 1964, qu'il y avait lieu de poursuivre la politique de stabilisation conformément à la recommandation qu'il a adressée aux Etats membres en date du 14 avril 1964.